



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT**, tenue le lundi 15 septembre 2014 à 20 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, LOUIS VILLENEUVE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur général par intérim et M<sup>e</sup> **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

#### MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2014-09-578 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 septembre 2014
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 5. RÈGLEMENTS**
- 6. AFFAIRES COURANTES**
  - 6.6 GREFFE
    - 2014-09-579 6.6.1 Autorisation de signature d'un nouveau bail de location d'espaces de travail et de rangement pour des employés et du matériel municipaux
  - 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
  - 6.9 RESSOURCES HUMAINES
    - 2014-09-580 6.9.1 Embauche au poste de préposé(e) aux services administratifs

7. **DIVERS**
8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
10. **PÉRIODE DE QUESTION**
- 2014-09-581 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2014-09-578**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 SEPTEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**  
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 septembre 2014, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**2014-09-579**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN NOUVEAU BAIL DE  
LOCATION D'ESPACES DE RANGEMENT ET DE TRAVAIL POUR  
DES EMPLOYÉS ET DU MATÉRIEL MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE le bâtiment du 699, rue Shefford abritant le local de travail des garde-forestiers a été évacué et ne peut être réintégré dans les conditions actuelles;

ATTENDU QUE l'ancien lieu de travail situé au 699, rue Shefford servait également d'entreposage pour les VTT utilisés par les policiers, d'entreposage d'équipement roulant et de pneus par les travaux publics et d'entreposage pour le matériel et l'équipement roulant des gardes forestiers;

ATTENDU QU'un bail a été approuvé par la résolution numéro 2014-06-353 convenant de la location d'espaces de bureaux et rangement au 35, rue du Pacifique Est pour une superficie totale de 2 050 pieds carrés et une dépense totale de 14 734,38 \$;

ATTENDU QUE la Ville n'a présentement pas suffisamment d'espace de rangement pour ses divers équipements;

ATTENDU QUE la location d'espace de rangement additionnel est requise pour combler les besoins actuels des gardes forestiers, des policiers et des travaux publics en matière d'espace de travail et de rangement;

ATTENDU QU'une superficie additionnelle est disponible au même endroit et qu'il y a lieu de modifier les termes du bail précédent pour le remplacer par un nouveau bail dont copie est jointe aux présentes;

IL EST PROPOSÉ PAR **LOUIS VILLENEUVE**  
APPUYÉ PAR **PIERRE DISTILIO**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler et de remplacer la résolution numéro 2014-06-353 par la présente.

D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à signer pour et au nom de la Ville un nouveau bail de location de locaux de travail et d'espaces de rangement au 35, rue du Pacifique Est pour la période du 15 juillet 2014 au 30 avril 2015, le tout, tel que soumis au soutien des présentes et en remplacement de celui précédemment approuvé par la résolution numéro 2014-06-353.

D'autoriser une dépense totale de **20 781,25 \$** plus les taxes applicables de manière à couvrir les frais afférents à ladite location.

QUE les sommes payables en regard de l'année 2015 seront prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires.

**ADOPTÉE**

**2014-09-580**

**EMBAUCHE AU POSTE DE PRÉPOSÉE AUX SERVICES  
ADMINISTRATIFS**

ATTENDU QUE suite au départ d'une employée, le poste de préposé(e) aux services administratifs est vacant depuis le 11 juillet 2014;

ATTENDU QUE le poste a d'abord été affiché à l'interne, tel que prévu à la convention collective en vigueur mais qu'aucune candidature ne satisfaisait aux exigences recherchées;

ATTENDU QUE par la suite, il a été affiché à l'externe et que soixante-quinze (75) candidatures ont été reçues;

ATTENDU QUE le comité de sélection, composé de Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines, et de Marc Zaila, conseiller en ressources humaines, a passé des entrevues et choisi la candidate correspondant le mieux au profil recherché, soit madame Marjolaine Fortin;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
APPUYÉ PAR **MARIE-EVE LAGACÉ**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher madame Marjolaine Fortin au poste de préposée aux services administratifs et ce, à compter du 6 octobre 2014, au taux de la classe 7, année 1, en conformité avec la convention collective des employés municipaux de Bromont en vigueur, assorti d'une période de probation de quatre-vingt-dix (90) jours travaillés.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen ne se prévaut de la période de questions.

**2014-09-581**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 20 h 07.

**ADOPTÉE**

---

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

JOANNE SKELLING, GREFFIERE